

La crise des finances fédérales et les dépenses militaires

Autor(en): **Brunner, Dominique**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen**

Band (Jahr): **40 (1967)**

Heft 2

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-560167>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La crise des finances fédérales et les dépenses militaires

beträgt 1966 knapp 30 %. Das entspricht unter Berücksichtigung der Ausgaben der Kantone einem Anteil an den gesamten Staatsausgaben von 18 % gegenüber 19 % in Schweden, 25 in Grossbritannien und 23 in Frankreich. Im Lichte einer sorgfältigen Analyse unserer Wehrausgaben stellt ein Zürcher Volkswirtschaftler fest: «Die massgebendsten Indikatoren — der sinkende Ausgabenanteil am Budget, die relativ geringe Pro-Kopf-Belastung, der niedrige Anteil am Sozialprodukt sowie die günstige Relation zu den übrigen Ausgabengruppen — zeigen eindeutig, dass die bisher gewährten Proportionen weder den Staatshaushalt noch die Volkswirtschaft auch nur im geringsten aus dem Gleichgewicht gebracht haben».

Angesichts der potentiellen Gefahren: ein Minimum

Militärisch gesehen, entsprechen die derzeit verfügbaren Mittel dem notwendigen Minimum. Das geht unmissverständlich aus dem obengenannten bundesrätlichen Bericht hervor und klang auch in der Septembersession des Parlamentes an: Gewiss sind in der neuesten Zeit bemerkenswerte Fortschritte erzielt worden. Allein, das militärische Potential der Grossmächte sowohl als auch ihrer Verbündeten ist ständig verbessert worden. So klaffen denn in unserer Rüstung nach wie vor Lücken. Hinzu gesellen sich die unausweichlichen Folgen der raschen Gangart der technischen Entwicklung, die im raschen Veralten von Waffen und Gerät und in steigenden Unterhaltskosten bestehen. Die rapide Zunahme der laufenden Kosten (um nahezu 100 % zwischen 1953 und 1966), die nicht zuletzt dem letzteren zuzuschreiben ist, hat eine immer ausgeprägtere Beschränkung des Teils des Militärbudgets zur Folge, der für die Beschaffung neuer Materials verwendet werden kann. So dürften es die dem EMD für die 5-Jahres-Periode von 1965 bis 69 zugebilligten 8,3 Milliarden ermöglichen, die Kampfkraft der Armee im wesentlichen auf ihrem heutigen Stand zu erhalten und ausserdem bestimmte besonders dringende Verbesserungen vorzunehmen — ohne dass jedoch der in verschiedenen Bereichen unbefriedigenden Lage abgeholfen würde.

Schliesslich gilt es zu bedenken, dass die uns eigentümliche Milizorganisation die Fristen für die Einführung neuer Waffen und Geräte, zumal anspruchsvoller, erheblich verlängert. Andererseits rechnet man heute bei modernen Waffensystemen mit einem Zeitbedarf von rund 10 Jahren, die von der Projektierung bis zur Eingliederung der Waffen nach Abschluss von Entwicklung, Erprobung und Produktion verstreichen, was sich beispielsweise im Fall des Panzers 61 bewahrheitet hat. Daraus folgt aber, dass die heutigen Entscheidungen einen massgebenden Einfluss auf die Kampfkraft der Armee von 1975 ausüben. Wir präjudizieren heute viel, während es bei Ausbruch einer Krise kaum mehr möglich wäre, Versäumtes wettzumachen (siehe 1950 und 1956 und die unter dem Eindruck der damaligen Zuspitzung der Lage beschlossenen Programme, deren Verwirklichung Jahre beansprucht hat). Bis dahin wird jedoch die politische Konstellation voraussichtlich geändert haben, und möglicherweise wird sie dannzumal Europa nicht so günstig sein wie gegenwärtig.

Daraus ergibt sich, dass eine Herabsetzung der Militärausgaben nicht nur unumgängliche Modernisierungsmassnahmen verhindern, sondern darüber hinaus selbst die Erhaltung des heutigen Potentials in Frage stellen könnte. Weitere Kürzungen wären mithin unverantwortlich.

Dominique Brunner

Les finances de la Confédération sont mal en point. Le rapport des experts qui a été récemment publié annonce des déficits toujours plus considérables qui dépasseront bientôt le milliard. Ceci nous place devant une question essentielle: ou bien les tâches dont la Confédération a été chargée doivent être jugées indispensables au bien de la communauté et il faudra alors trouver les ressources nécessaires à leur accomplissement, ou alors leur exécution n'est pas urgente et pourra donc être renvoyée à plus tard.

Où économiser?

Dans l'immédiat, le problème à résoudre consistera à déterminer les secteurs de l'activité publique où des économies notables pourront être réalisées. Cet examen donnera évidemment lieu à d'après discussions, tant dans l'hémicycle bernois qu'au dehors. On recherchera d'abord les domaines où la réduction des prestations de l'Etat créera le moins de mécontentement — donc les secteurs marginaux et surtout les moins populaires.

Or, fort des expériences faites en décembre 1965, on ne sera pas surpris d'entendre d'aucuns réclamer une nouvelle réduction des dépenses militaires. Lors du récent débat sur la conception de la défense nationale, le chef du DMF y a fait allusion. En effet, peut-on imaginer un souffre-douleur plus commode en de pareilles circonstances? D'abord les investissements consacrés à la défense ne soulèvent guère l'enthousiasme. On y consent un peu comme on s'acquitte du versement d'une police d'assurance. Il vaut mieux se prémunir contre un danger qui, s'il apparaît peu probable, n'en demeure pas moins possible. Lorsque le péril paraît imminent, comme en 1936, en 1950 lors de la guerre de Corée ou encore en 1956 de la révolution hongroise qui coïncidait avec la crise de Suez, la nécessité d'un effort particulier n'est pas contestée. Mais quand le danger s'éloigne, qu'il se présente sous des formes insidieuses et inaccoutumées, ou qu'il paraît, comme aujourd'hui, peu vraisemblable en raison même de son énormité, et que, par surcroît, d'autres tâches urgentes exigent des efforts considérables, on est facilement tenté d'imposer des sacrifices à la défense.

Calme relatif en Europe

Or, l'Europe traverse précisément une période d'accalmie en ce qui concerne ses relations avec l'Est communiste. La crise de Cuba, où les Russes se sont vus contraints de s'incliner devant la supériorité stratégique des Etats-Unis, a, semble-t-il, marqué un tournant dans les relations entre les deux Grands et ouvert la voie à leur rapprochement. Depuis, ils ont réussi à négocier le traité de Moscou sur l'interdiction partielle d'essais nucléaires; à Berlin, la situation s'est stabilisée, et les Russes n'ont pratiquement rien entrepris en Europe pour embarrasser les Etats-Unis alors que ceux-ci sont fortement engagés dans le Sud-Est asiatique. Cette évolution reflète la stabilisation intervenue à l'échelon nucléaire stratégique, laquelle a conduit à une paralysie réciproque des deux grandes puissances. Aussi, les experts ne croient-ils plus à la menace d'une offensive militaire de grande envergure déclenchée délibérément par les Soviétiques contre l'Europe libre. «Ce qui est à craindre aujourd'hui, c'est un enchaîne-

ment de circonstances (incidents de frontières, ou à Berlin, soulèvements en Allemagne orientale ou en Pologne) entraînant une crise vraisemblablement non préconçue», souligne le Général Beaufre dans son dernier ouvrage intitulé «L'OTAN et l'Europe».

Dans ces conditions, il peut sembler raisonnable d'admettre que des crises graves n'éclateront pas en Europe d'ici 1975. Selon des pronostics sérieux, une aggravation de la tension internationale interviendra vers le milieu de la prochaine décennie en raison des progrès accomplis par la Chine sur le plan nucléaire, progrès qui devraient lui permettre de menacer directement le territoire des Etats-Unis et de l'Union soviétique.

L'espoir du Conseil fédéral

Cette perspective de stabilité en Europe et plus particulièrement dans votre voisinage immédiat explique l'attitude que le Conseil fédéral adopte dans son récent rapport sur la défense nationale (rapport du 6 juin 1966). En effet, le tableau de la menace potentielle qui y est brossé fait apparaître un certain déséquilibre entre les risques éventuels et les moyens mis en œuvre pour les écarter ou les limiter. Or, le gouvernement s'en accommode sans trahir de grandes inquiétudes, ce qui donne à penser qu'il ne s'attend pas à une augmentation du danger de guerre dans les années à venir.

Les dépenses militaires sont supportables

Il serait toutefois erroné de déduire de ces faits que le budget militaire pourrait supporter de nouvelles réductions — ces dépenses ayant déjà été limitées par le plafond que le Conseil fédéral a fixé pour la période de 1965 à 1969, et, en outre, par des réductions prévues par le Conseil fédéral en vue du budget de 1967. Premièrement, l'effort consenti actuellement apparaît du point de vue économique comme fort modéré. Depuis 1960, les dépenses du DMF n'ont jamais excédé 2,7 % du produit social brut. Par rapport aux dépenses globales de la Confédération elles n'ont cessé de diminuer au cours des dernières 5 années. La part de l'ensemble des dépenses fédérales qui leur revient n'est en 1966 que de 30 %. Si l'on tient compte des dépenses des cantons, la Suisse consacre 18 % des dépenses publiques au secteur militaire contre 19 en Suède, 25 en Grande-Bretagne et 23 en France. Citons enfin les conclusions d'un expert alémanique, M. W. Günthardt de Zurich: «Il ressort clairement des indices essentiels — tels que la part décroissante des dépenses militaires dans le budget national, la part assez petite du produit social et la charge assez faible par habitant qu'elles représentent — que les proportions observées jusqu'ici n'ont pas le moins du monde déséquilibré le budget ou l'économie.»

Militairement parlant, les moyens dont nous disposons aujourd'hui correspondent à un minimum nécessaire. Certes, des progrès appréciables ont été obtenus au cours des dix dernières années, la puissance de feu et la mobilité ont été considérablement accrues. Simultanément, le potentiel militaire des grandes puissances et de leurs alliés s'est cependant constamment amélioré. Comparées aux moyens disponibles à l'étranger, nos forces continuent de présenter des lacunes qu'on ne saurait sous-estimer. En outre, nous subissons comme

les autres la loi impitoyable du progrès technique qui se traduit par le vieillissement rapide des armes et par une augmentation constante des frais d'entretien. Ainsi les dépenses courantes ont presque doublé entre 1953 et 1966. Leur accroissement a pour effet de restreindre toujours davantage la part de crédits annuels pouvant être affectés à l'acquisition de nouveaux matériels. En d'autres termes, les crédits accordés au DMF pour la période de 5 ans qui s'étend de 1965 à 1969, 8300 millions, permettront dans l'ensemble de maintenir la force de combat de l'armée à son niveau actuel et de procéder à certaines améliorations indispensables de l'armement, sans cependant remédier à la situation insatisfaisante dans nombre de domaines.

Une nouvelle réduction du budget militaire serait dangereuse

Le Général Beaufre a certes raison quand il dit, dans le livre précité, qu'en période de calme, la sagesse est de sauvegarder l'architecture générale de la défense tout en réduisant son volume, afin d'alléger les charges sans compromettre la valeur de l'ensemble. Il songe toutefois à des pays qui consacrent des sommes bien plus élevées à la défense, dont la structure militaire est différente de la nôtre et qui sont techniquement bien plus avancés que nous. Le système de milice prolonge sensiblement les délais nécessaires à l'introduction de nouvelles armes. D'autre part, on compte aujourd'hui avec un délai de 10 ans pour le développement, la production et l'incorporation d'un système d'armes modernes. C'est donc maintenant que se décide la force de combat de l'armée de 1975. Or, d'ici là, la conjoncture politique aura changé, et elle ne sera peut-être pas aussi favorable pour l'Europe qu'elle l'est présentement.

On voit donc qu'une réduction des crédits militaires n'aurait pas seulement pour effet d'empêcher la modernisation indispensable de l'armée, mais qu'elle mettrait même en cause le maintien du potentiel actuel. Lors du débat sur la conception de la défense nationale, le chef du DMF n'a pas caché les appréhensions que lui causeraient de nouvelles réductions. Ce serait donc un acte irresponsable.

Dominique Brunner

Als Separatdruck des «Pionier» erhältlich:

Frequenzbereichsplan 10 kHz ... 40 GHz für die Region 1, Schweiz

Zu beziehen zum Preise von Fr. 3.— plus Porto
bei der Redaktion des «Pionier», Hauptstrasse 50,
4528 Zuchwil.